######

######

###### ANNEXE A

###### PRIX D’EXCELLENCE EN ENSEIGNEMENT

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

**Année universitaire 2017 - 2018**

1. Nom de la candidate ou du candidat :
2. Dernier diplôme obtenu : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Date d’obtention :
3. Nombre d’années d’expérience en enseignement à l’U de M :
4. Campus d’appartenance :

Faculté (s’il y a lieu) :

École/Dép./Secteur :

1. Contenu du dossier de candidature (cf. partie A.3 du document d’information)
* le **formulaire de candidature** dûment rempli;
* un **texte de présentation** préparé par la candidate ou le candidat expliquant sa conception de l’enseignement et de l’apprentissage ainsi que la manière dont elle se traduit dans sa pratique (maximum 5 pages, 12 pt, Times New Roman, 1,5 interligne);
* des **lettres circonstanciées** relatives à l’enseignement de la part de la directrice ou du directeur de l’école, du département ou du secteur ainsi que des collègues de l’Université (3 maximum);
* une **lettre d’appui de la doyenne ou du doyen** faisant ressortir les qualités exceptionnelles de la candidature en tenant compte des critères de sélection;
* une **synthèse des rapports d’évaluation de l’enseignement (cinq dernières années maximum)** par les étudiantes et les étudiants. Des commentaires en provenance d’anciens étudiants et étudiantes peuvent également être soumis sous forme de lettres (maximum cinq lettres); et
* **toute autre information jugée pertinente**.

Le dossier complet doit être remis par l’instance ou la personne qui propose la candidature**au plus tard le vendredi 30 mars 2018** au :

Bureau du vice-recteur adjoint à l’enseignement et aux affaires professorales

Pièce 247 - Pavillon Léopold-Taillon

Université de Moncton

Moncton (NB) E1A 3E9

*N.B. Les dossiers incomplets ne seront pas considérés.*